

**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS**

**Séance ordinaire
Ce 11 octobre 2017
À 19 heures**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), **CE 11^E JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE DIX-SEPT À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle étaient présents :

Madame Johanne Légaré, présidente
Monsieur Mario Crevier, vice-président et commissaire
Monsieur Gilles Chagnon, commissaire
Monsieur Réjean Desjardins, commissaire
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Monsieur Alain Gauthier, commissaire
Monsieur Serge Lafortune, commissaire parent (secondaire)
Madame Francine Lorange, commissaire
Madame Marthe Nault, commissaire
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire
Madame Bianca Nugent, commissaire parent (EHDAA)
Madame Christiane Gourde, commissaire
Madame Christiane Hallée, commissaire
Monsieur Marcel Pépin, commissaire

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Madame Paméla Touchette-Giroux, coordonnatrice du Service des communications
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Sylvain Quinn, gestionnaire administratif CFPO
Monsieur Adam Gagnon, directeur adjoint, École secondaire des Lacs
Madame Lise Cyr, directrice, École de la Vallée-des-Voyageurs

Était absent :

Monsieur Gilbert Couture, commissaire

Ouverture
de la
séance et
adoption
de l'ordre
du jour

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-17-18-023 Monsieur Alain Gauthier propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Adoption
des procès-
verbaux

C.C.-17-18-024 Monsieur Marcel Pépin propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du 13 septembre 2017 et de l'adopter tel que présenté (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

SUIVIS DES DERNIÈRES SÉANCES

Suivis des
dernières
séances

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour la séance du 13 septembre 2017.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Message
de la
présidente

Mme Johanne Légaré, présidente de la CSPO, souhaite la bienvenue et constate le quorum. Elle salue les directions d'écoles suivantes :

- Mme Lise Cyr (École de la Vallée-des-Voyageurs),
- M. Adam Gagnon (École au Cœur-des-Collines et École secondaire des Lacs).
- Sylvain Quinn (CFPO)

REPRÉSENTATIONS

- 13 septembre 2017 › Entrevue au 104,7FM concernant la sortie publique d'Alexandre Iraca en lien avec les taxes scolaires et la difficulté à obtenir un
- 20 septembre 2017 › Rencontres LSO et Étudiant Outaouais concernant Secondaire en spectacle
- 21 septembre 2017 › Entrevue avec TC Média/Yannick Boursier concernant les structures de jeux
- 25 septembre 2017 › Mario Crevier - Entrevue avec TVA Nouvelles, RDI, Radio-Canada, le Bulletin d'Aylmer et le 104,7 FM concernant les chaleurs exceptionnelles.
- 26 septembre 2017 › Mario Crevier - Entrevue avec TVA Nouvelles concernant les chaleurs exceptionnelles.

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

12 octobre 2017 : Inauguration de la bibliothèque Laure-Gaudreault à l'École secondaire Mont-Bleu

6 novembre : Événement 50 ans VERT la réussite à l'École Saint-Paul
1er décembre 2017 : Gala du personnel

Fondation : Souper de la Fondation en avril 2018 au Club de golf Kingsway.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

1. Intervention de Madame Paradis en lien avec l'article 2 « Admissibilité au transport scolaire » du Règlement intitulé « Règles d'organisation du transport scolaire » (Règles 30-20-50).
2. Intervention de Monsieur Pierre Provençal, président du Syndicat du soutien scolaire de l'Outaouais en lien avec la gestion au Service des ressources matérielles.

RÉVISION DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Monsieur Alain Gauthier propose l'ajout d'un nouvel article 12, déplaçant l'article 12 actuel « Date d'entrée en vigueur ». Cet article se lirait comme suit :

« Tel que stipulé dans l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, aucune partie de ce code d'éthique et de déontologie des commissaires ne doit être interprété comme permettant de limiter la liberté d'expression inhérente à la fonction d'un commissaire. »

De plus, Monsieur Alain Gauthier propose que le code d'éthique et de déontologie des commissaires tel que modifié soit envoyé au Comité de gouvernance et d'éthique de la CSPO pour une révision plus en profondeur afin de le mettre à jour.

C.C.17-18-025 Monsieur Serge Lafortune propose d'appuyer la proposition de M. Alain Gauthier en ce qui a trait à l'ajout d'un article au code de déontologie des commissaires et de soumettre ce dernier au Comité de gouvernance et d'éthique.

Adoptée à l'unanimité

ADHÉSION AU MANDAT DU CCSR RELATIF À L'ACQUISITION DE POSTES INFORMATIQUES ET MONITEURS NEUFS

Considérant la résolution C.C.-15-16-156 ;

Considérant un communiqué du sous-ministre adjoint à la gouvernance des technologies, des infrastructures et des ressources et dirigeant du réseau de l'information du MÉES datant du 7 septembre 2017 visant à informer les commissions scolaires que :

- le MÉES ne souhaite pas exercer l'option de renouvellement prévue au contrat à commande pour les micro-ordinateurs de tables et portables ;
- le présent contrat à commande prendra fin le 27 octobre 2017 ;

Considérant que les besoins anticipés en matière de micro-ordinateurs de tables, d'ordinateurs

portables et d'écrans entre le 1er décembre 2017 et le 30 novembre 2019 représentent une somme approximative totale de 1 360 000,00 \$ (666 000,00 \$ pour l'an 1 et 694 000,00 \$ pour l'an 2 en option) ;

Considérant que tous les besoins de la Commission scolaire sont pris en compte, incluant ceux de la mesure 50760 (mise aux normes des infrastructures technologiques des commissions scolaires du Québec), de la mesure 30810 (ordinateurs portables pour l'adaptation scolaire) et les constructions de nouvelles écoles ;

Considérant l'appel d'offres lié au mandat « SAR130-2017 - Postes informatiques et moniteurs neufs », d'une durée initiale de 12 mois avec possibilité de reconduction automatique pouvant aller jusqu'à un maximum de 24 mois, lancé par le Centre collégial des services regroupés (CCSR) dont le dévoilement des résultats est prévu durant le mois de novembre 2017 ;

Considérant l'obligation de la Commission scolaire à joindre un regroupement d'achats pour l'acquisition des équipements technologiques provenant de la mesure 50760 du MÉES ;

Considérant la politique d'achat de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

C.C.-17-18-026 Monsieur Alain Gauthier propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais adhère au mandat d'achat du CCSR « SAR130-2017 », pour un engagement de 666 000,00 \$ pour l'an 1 et de 694 000,00 \$ pour l'an 2 en option, et qu'elle autorise Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, à signer pour et au nom de la Commission scolaire les documents relatifs à cette adhésion.

Adoptée à l'unanimité

ADHÉSION AU MANDAT DU CCSR RELATIF À L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ET DE SOLUTIONS NUMÉRIQUES INTERACTIVES

Considérant la résolution C.C.-15-16-155 ;

Considérant un communiqué du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) datant du 18 juillet 2017 visant à informer les commissions scolaires que :

- le MÉES ne souhaite pas exercer l'option de renouvellement prévue au contrat à commande lié à l'appel d'offres « 999107651 - Tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires » ;
- le contrat à commande a pris fin le 8 septembre 2017 ;

Considérant l'appel d'offres lié au mandat « SAR150-2017 - Équipements audiovisuels et solutions numériques interactives », d'une durée initiale de 12 mois avec possibilité de 2 renouvellements automatiques de 12 mois pouvant aller jusqu'à un maximum de 36 mois, lancé par le Centre collégial des services regroupés (CCSR) dont le dévoilement des résultats est prévu durant le mois de novembre 2017 ;

Considérant que les besoins anticipés en matière de TNI, de projecteurs et autres accessoires entre le 1er décembre 2017 et le 30 novembre 2020 représentent une somme moyenne annuelle approximative de 393 667,00 \$ (306 000,00 \$ pour l'an 1 312 500,00 \$ pour l'an 2 et 562 500,00 \$ pour l'an 3) ;

Considérant que tous les besoins de la Commission scolaire sont pris en compte, incluant les constructions de nouvelles écoles ;

Considérant l'obligation de la Commission scolaire à joindre un regroupement d'achats pour l'acquisition des équipements technologiques provenant de la mesure 50760 du MÉES ;

Considérant la politique d'achat de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

C.C.-17-18-027 Monsieur Alain Gauthier propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais adhère au mandat d'achat du CCSR « SAR150-2017 », pour un engagement moyen annuel de 393 667,00 \$, et qu'elle autorise Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, à signer pour et au nom de la Commission scolaire les documents relatifs à cette adhésion.

Adoptée à l'unanimité

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2016-2017

Considérant les articles 286 et 287 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3) ;

Considérant la présentation des états financiers 2016-2017 effectuée auprès des membres du Comité de vérification ;

C.C.-17-18-028 Monsieur Gilles Chagnon propose que le Conseil prenne acte du dépôt des états financiers de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité

DÉPÔT AUX FINS DE CONSULTATION – DÉFINITION DU BASSIN DES EFFECTIFS SCOLAIRES DE L'ÉCOLE 035 ET DE CERTAINES ÉCOLES DU SECTEUR OUEST

Considérant la construction prévue de l'École 035 dans le secteur urbain ouest du territoire de la Commission scolaire ;

Considérant la nécessité de revoir les bassins de clientèle de l'École des Tournesols afin de déterminer le bassin de l'école 035 ;

Considérant que l'École Euclide-Lanthier accueille davantage d'élèves que sa capacité d'accueil ;

Considérant que l'École internationale du Village a atteint sa capacité d'accueil ;

Considérant que le bassin d'effectifs scolaires de l'École internationale du Village est adjacent à celui de l'École Euclide-Lanthier et à celui de l'École des Trois-Portages ;

Considérant le besoin de stabiliser les bassins d'effectifs scolaires de l'École Euclide-Lanthier, de l'École des Trois-Portages et de l'École internationale du Village ;

Considérant la *Politique de consultation (04-09-20)* ;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport (résolution COST17-18-02) ;

C.C.-17-18-029 Monsieur Alain Gauthier propose :

- de procéder à la consultation des instances concernées (comité de parents, comité consultatif de gestion et conseils d'établissements) en vue de déterminer le bassin de clientèle de l'École 035 et de modifier les bassins d'effectifs scolaires des écoles des Tournesols, des Trois-Portages, Euclide-Lanthier et internationale du Village à compter du 1^{er} juillet 2018 ;
- de tenir une soirée d'information pour les conseils d'établissement des écoles concernées ;
- de tenir une soirée d'information pour les résidents des secteurs visés ;
- d'adopter l'échéancier tel que présenté ;

Date	Actions	Responsables	Commentaires
4 octobre 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'état de la situation • Analyse des hypothèses • Recommandation au Conseil des commissaires pour consultation 	Comité de l'organisation scolaire et du transport (COST)	
11 octobre 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'une résolution afin de procéder à la consultation des instances concernées sur l'hypothèse retenue 	Conseil des commissaires (CC)	Politique de consultation CSPO – 04-09-20 point 5.1 Priorisation d'un choix ou d'une

Procès-verbal de la séance ordinaire
du 11 octobre 2017 du Conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

			hypothèse
17 octobre 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et consultation • Comité de parents • Dépôt au CCSEHDAA 	<p style="text-align: center;">D. G. Dir. adj. OST Dir. adj. SRÉ</p>	Les commentaires seront acheminés à l'OST.
23 octobre 2017 C.E. des écoles touchées par les modifications	<p>Présentation de l'hypothèse retenue aux Conseils d'établissement des écoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Euclide-Lanthier ; - des Rapides-Deschênes *; - internationale du Village; - des Trois-Portages; - du Marais; - des Tournesols; <p>* : À confirmer selon le scénario retenu par le Conseil des commissaires.</p>	<p style="text-align: center;">Président du COST Président du Conseil des commissaires Commissaires des secteurs concernés D.G. Dir. adj. OST</p>	<p style="text-align: center;">Invitation aux membres des conseils d'établissement concernés</p> <p>Les commentaires seront acheminés à l'OST.</p>
24 octobre 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et consultation • CCG 	<p style="text-align: center;">D. G. Dir. adj. OST</p>	

- de recommander la création du bassin de l'École 035 ;

i. École 035

- Le bassin de cette école est composé d'une partie du bassin de l'École des Tournesols, soit la section incluant la rue Front et les résidences situées au nord de cette dernière.
- Il inclut aussi le secteur Hollow Glenn, qui fait actuellement partie du bassin de l'École du Marais.
- de recommander les modifications aux bassins d'effectifs scolaires des écoles listées ci-dessous :

i. École Euclide Lanthier

- Le bassin de cette école conserve ses limites actuelles, à l'exception du quartier Wichwood, ce dernier étant délimité au nord par le boulevard Lucerne, au sud par la rivière des Outaouais, à l'est par la rue Hemlock et à l'ouest par la rue Chartrand ainsi que la place de la Berge.

ii. École internationale du Village

- Le bassin de cette école conserve ses limites actuelles, à l'exception des résidences de l'allée Riley (à l'est de la rue Edward Langdon-Quirk), des rues de la Terrasse Eardley, Edward Langdon-Quirk, Front (nord de Cormier), Cormier, Gordon, Conroy et Bagot, de même que celles se trouvant à l'ouest du chemin Lattion.
- Le quartier Wichwood est ajouté à ce bassin, ce dernier étant délimité au nord par le boulevard de Lucerne, au sud par la rivière des Outaouais, à l'est par la rue Hemlock et à l'ouest par la rue Chartrand ainsi que la place de la Berge.

iii. École des Trois-Portages

- Le bassin de cette école conserve ses limites actuelles auxquelles sont ajoutées les résidences de l'allée Riley (à l'est de la rue Edward Langdon-Quirk), les rues de la Terrasse Eardley, Edward Langdon-Quirk, Front (nord de Cormier), Cormier, Gordon, Conroy et Bagot.

iv. École des Tournesols

- Le bassin de cette école conserve ses limites actuelles, à l'exception des résidences situées sur la rue Front et la section au nord de cette dernière. Les résidences situées à l'ouest du chemin Lattion sont incluses dans ce bassin.

v. École du Marais

- Le bassin de cette école conserve ses limites actuelles, à l'exception du secteur Hollow Glenn.

Adoptée à l'unanimité

SOUSSIONS – PROJET RÉFECTION DE LA VENTILATION PHASE 1 CFPO

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 17-18-82 ;

Considérant l'urgence de procéder aux travaux de réfection de la ventilation au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO) exigés par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNÉSST) ;

Considérant que ledit projet est prévu au budget d'investissement Maintien de bâtiment et Résorption de déficit de maintien Mesure 50621 (2015-2016) ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la firme de professionnels Cosmel Inc. d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

C.C.-17-18-030 Madame Christiane Gourde propose que le contrat relatif au projet « Projets de ventilation au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais- Phase 1 » soit accordé à la firme Mécanique MAP inc. située au 1670, rue Routhier, Gatineau, (QC), J8R 3Y7, au montant de 275 900,00\$ (avant taxes).

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Les entreprises SAF Combustion	286 900,00 \$
RGCV	336 860,00 \$
DLS Construction	308 000,00 \$
Gestion DMJ	298 800,00 \$
LC & associés Canada inc.	288 600,00 \$
Ventilation SM inc.	N/S
Ventilation Clodaire	N/S

Adoptée à l'unanimité

PROLONGEMENT DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES – ÉCOLE 035

Considérant la résolution C.C.-03-04-118

Considérant le projet de construction de l'École 035 dans le secteur urbain ouest du territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais ;

Considérant que le réseau existant de fibre optique doit être prolongé afin de desservir la nouvelle école ;

Considérant que la firme C3F Télécom est le prestataire de services pour la Commission scolaire ;

Considérant la proposition de la firme C3F Télécom pour réaliser les travaux de prolongement du réseau de la Commission scolaire ;

Considérant qu'un montant est prévu à même l'allocation du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la réalisation des travaux de construction de l'école ;

Considérant l'analyse de la proposition de C3F Télécom et la recommandation du Service des technologies de l'information ;

C.C.-17-18-031 Monsieur Mario Crevier propose que le contrat relatif au projet « Prolongement du réseau de fibres optiques – École 035 » soit accordé à la firme C3F Télécom inc., 3330, rue Francis-Hugues, suite 101, Laval, Québec, H7L 5A7, au montant estimé total de 65 300,00 \$ (avant taxes) pour les travaux et un montant de 1 850,00 \$ (avant taxes), pour les frais annuels d'entretien.

Adoptée à l'unanimité

APPROBATION – RENOUVELLEMENT DES CONTRATS AVEC LES FOURNISSEURS XEROX ET RICOH POUR LES ÉQUIPEMENTS D'IMPRESSION

Considérant la résolution C.C.-14-15-011 ;

Considérant que le contrat lié au mandat SAR450-2014 du Centre Collégial de Services Regroupés (CCSR) qui devait débiter le 1er octobre 2014 avait été reporté au 19 janvier 2015 ;

Considérant que l'entente conclue permet une période de prolongation de 12 mois ;

Considérant le communiqué du CCSR datée du 24 août 2017 mentionnant que l'entente avec les firmes Xérox Canada Ltée et Ricoh Canada inc. a été prolongée de 12 mois jusqu'au 31 janvier 2018 ;

Considérant les besoins des écoles, incluant la future École 035, en équipements d'impression multifonctions permettant entre autres l'impression, les copies et la numérisation de documents ;

Considérant que les prix soumissionnés au contrat sont fermes pour toute la durée de location des appareils d'une durée de 60 mois à partir de la date d'installation ;

C.C.-17-18-032 Monsieur Gilles Chagnon propose que la CSPO puisse bénéficier de la prolongation du contrat pour les futurs besoins des équipements d'impression multifonctions.

Adoptée à l'unanimité

FÉLICITATIONS AUX FINALISTES DES LA CSPO AU GALA FORCES AVENIR AU SECONDAIRE

C.C.-17-18-033 Monsieur Mario Crevier propose que des félicitations soient adressées à messieurs Marc-André Labelle, Éric Labonté, Charles Henrie et Samuel Asselin-Laflamme, à mesdames Lianna Rees et Marie-Andrée Laganière ainsi qu'au projet ESGV, des finalistes du Gala FORCES Avenir au secondaire. Ces élèves et membres du personnel représentaient fièrement leur établissement respectif et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais. Ce gala qui s'est tenu le 5 octobre dernier vise à reconnaître et promouvoir l'engagement au secondaire. Félicitations à toutes et tous !

Adoptée à l'unanimité

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

- Du 19 au 25 novembre, se tiendra la 30^e Semaine de prévention des dépendances (toxicomanie).
- Comme pour les autres constructions d'écoles, Revenu Québec demande la collaboration de la CSPO dans sa lutte contre l'évasion fiscale en rendant accessible, à ses employés, le projet de construction d'une nouvelle école primaire sur la rue du Raton-Laveur.

- › **Le 12 septembre, les partenaires de l'éducation ont signé une déclaration commune concernant les encadrements du cannabis en milieu scolaire.**
- › **Le 28 septembre, la Journée nationale du personnel de soutien scolaire.**
- › **Le 2 octobre, Journée internationale de la non-violence (Organisation des Nations unies (ONU)).**
- › **Du 2 au 6 octobre, semaine contre la violence et l'intimidation à l'école ayant pour thème « La bienveillance pour des relations harmonieuses à l'école ».**
- › **Le 5 octobre, Journée mondiale des enseignantes et des enseignants.**

NOUVELLES ADMINISTRATIVES

- › Monsieur Pier-Luc Richard, gestionnaire administratif à l'École secondaire de l'Île, sera en congé sans traitement du 10 octobre 2017 au 30 juin 2018. **Le remplacement sera assuré par Madame Christine Reid, agente de gestion financière au Service des ressources financières.**
- › La Ville de Gatineau a confirmé, à la CSPO, la qualification des 5 passages piétonniers (traverses d'élèves) qui faisaient l'objet d'une réévaluation et la reconnaissance officielle d'un passage piétonnier à l'École Euclide-Lanthier et de 3 passages piétonniers à l'École de la Forêt.
- › Madame Nathalie Bourgault, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC) à l'École secondaire Mont-Bleu, devient agente de soutien régional – climat scolaire bienveillant (violence et intimidation).
- › Des représentants de l'Association des résidents du quartier Connaught, de la Ville de Gatineau, du promoteur Alain Bouladier et de la CSPO se sont rencontrés le 20 septembre 2017 afin de régler un problème de fluidité de la circulation devant l'École des Cavaliers.
- › L'entente avec Enviro Éduc-Action a été renouvelée dans le cadre du programme Écoles écocitoyennes.
- › Les 3 écoles secondaires de la CSPO en milieu urbain participeront à une simulation électorale pour l'élection du maire de la Ville de Gatineau, projet soutenu par la commission jeunesse de la Ville de Gatineau.

REPRÉSENTATIONS

- | | |
|-----------------------|---|
| 15 septembre 2017 | › Première rencontre de la Table de concertation du centre-ville de Gatineau. |
| 16 septembre 2017 | › Lac-à-l'épaule du conseil des commissaires. |
| 21 septembre 2017 | › Foire des métiers au CFPO. |
| 5 octobre 2017 | › Gala Forces-Avenir au secondaire au Capitole de Québec. |

NOUVEAUX SUJETS

Madame Bianca Nugent rappelle qu'octobre est le mois de sensibilisation aux troubles de l'apprentissage et rappelle que l'AQETA organise un colloque le 21 octobre 2017 sur le TDAH.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucune correspondance et aucun dépôt de document

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-17-18- 034 Madame Johanne Légaré propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 33 minutes

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2017

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis des dernières séances
4. Message de la présidente
5. Période d'intervention du public
6. Dossiers
 - 6.1 Ajout d'un article au code de déontologie des commissaires
 - 6.2 Adhésion au mandat du CCSR relatif à l'acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs
 - 6.3 Adhésion au mandat du CCSR relatif à l'acquisition d'équipements audiovisuels et de solutions numériques interactives
 - 6.4 Dépôt des états financiers 2016-2017
 - 6.5 Dépôt aux fins de consultations – Définition du bassin des effectifs scolaires de l'École 035 et de certaines écoles du secteur ouest
 - 6.6 Soumissions – Projet réfection de la ventilation – Phase 1 CFPO
 - 6.7 Prolongement du réseau de fibres optiques
 - 6.8 Approbation – Renouvellement des contrats avec les fournisseurs XEROX et RICOH pour les équipements d'impression
 - 6.9 Félicitations aux finalistes de la CSPO au gala Forces Avenir au secondaire
7. Rapport du directeur général
8. Nouveaux sujets
9. Correspondance et dépôts de documents
10. Levée de la séance